LE GRAND-BAILLIAGE DE LYON;

COMÉDIE

EN UN ACTE ET EN PROSE.

LE GRAND-BAILLIAGE DE LYON;

COMÉDIE

EN UN ACTE ET EN PROSE,

Par M. BILLEMAZ, Greffier;

REPRÉSENTÉE par MM. les Officiers audit Siége, le Samedi 27 Septembre 1788.



A LYON,

DE l'Imprimerie de L'AUTEUR.

A l'Enseigne de la VÉRITÉ.

LETTRE de Me. BILLEMAZ, à M. GUBIAN, Greffier-criminel.

Lyon, 12 octobre.

JE ne puis réſiſter, M. & cher Confrere, à votre impatiente curioſité. Je vous envoie la Comédie du Grand-Bailliage; je n'ai jamais écrit en ce genre, & ma preſſe n'a gémi que pour tranſmettre à la poſtérité le ſouvenir *des Francs-Maçons Plaideurs* & les Prophéties *d'un âne*. Mes ſuccès, en publiant ces gentilleſſes, m'ont inſpiré le deſir de me faire un nom dans la République Littéraire; cela eſt ſi facile, aujourd'hui, que je compte bien avoir une place, l'année prochaine, dans le petit almanach des très-grands hommes. Au demeurant, j'ai compoſé à la hâte; je n'ai d'autre mérite, que celui d'avoir recueilli fidellement les faits & geſtes dont nous avons, pour ainſi dire, été les témoins, & d'avoir copié ſcrupuleuſement le ſtyle des Perſonnages qui rempliſſent les premiers rôles.

Mon extrême modeſtie me preſcrit de vous recommander le ſecret ſur cette production éphémere, à moins que vous ne jugiez qu'elle puiſſe ajouter à ma célébrité, en la rendant publique par la voie de l'impreſſion; je m'en rapporte à votre goût & à vos connoiſſances.

Lorſqu'on les acquiert, comme vous, par la lecture des Romans du jour, la fréquentation aſſidue des ſpectacles & des converſations, non moins amuſantes qu'inſtructives, des filles de théâtre & *autres*, on ne peut être qu'un bon juge, un critique éclairé, & par conſéquent, un guide sûr, à la diſcrétion duquel on doit ſe confier.

Je ſuis avec le plus ſincere & loyal attachement,

Votre affectionné Serviteur
& Confrere,

BILLEMAZ.

AU PUBLIC.

J'Aurois craint de manquer à l'amitié & à la confraternité, si j'avois privé mes concitoyens d'un ouvrage qui fait autant d'honneur à Me. Billemaz, qu'il procurera de plaisir, par la nouveauté du sujet & la maniere dont il est traité.

Ces motifs l'ont déterminé à faire violence à la *modestie* de l'Auteur, qui, comme on en pourra juger, réussit également à faire parler les Ânes & les Conseillers en Grand-Bailliage.

J'espere qu'on me saura gré de la premiere Edition de cette Piece ; j'ai veillé à ce qu'elle fût correcte & à l'abri des changements ou retranchements que les *Contrefacteurs* se permettent, & dont ils ont donné réellement l'exemple dans un Ouvrage bien plus important que celui-ci.

Je suis donc certain qu'on me remerciera : j'aurai l'air de me défendre ; j'en avertis d'avance, afin qu'on ne soit pas dupe de ma résistance à recevoir des éloges que je crois mériter.

Si l'événement trompe mon espoir, si la

lecture de cette Comédie opere un effet contraire à celui que j'en attends, c'est un malheur que Me. Billemaz & moi partagerons avec une foule d'Auteurs & d'Editeurs qui ont l'intention de divertir le Public, & le chagrin de ne pas réussir. On se vengera de l'ennui, en bâillant tout à son aise. Il s'agit de Grand-Bailli & de Grand-Bailliage; & l'on bâilleroit à moins.

GUBIAN, pere.

AVIS AU LECTEUR.

Il n'a pas été possible d'être rigoureusement exact dans la suite des événements rappelés dans cette Piece, par rapport à l'unité du temps & du lieu ; *les Auteurs* Comiques, *Tragiques, Dramatiques, se donnent tous les jours une pareille licence ; ils transportent les faits, & les arrangent plus ou moins heureusement. Il n'en est pas de la Comédie, comme de l'Histoire : la vérité doit être la base de celle-ci, & la fiction doit embellir l'autre. Cependant on ne s'est permis d'intervertir l'ordre des* faits, *qu'autant qu'il a été nécessaire pour animer l'action, & y répandre plus d'intérêt.*

On fait ces observations, sans trop espérer d'échapper à la critique, ou d'adoucir la censure.

LE GRAND-BAILLIAGE DE LYON;

Comédie en un Acte & en Prose.

ACTEURS,

MM. LES OFFICIERS AUDIT SIEGE.

La Scene est dans la chambre des rapports

SCENE PREMIERE.

M. LE GRAND-BAILLI, BASSET, M. GRASSOT, Conseiller.

M. BASSET, (*tenant des lettres ouvertes*).

C'EST en vain que la voix de la patrie se fait entendre ; l'intérêt doit l'emporter ; de l'argent comptant, mon cher, cela est décisif.....

Quel homme que ce Lamoignon ! Comme il connoît le cœur humain ! comme il nous connoît sur-tout ! Et le profond philosophe, que ce ministre mitré & crossé ! avec l'or qu'il nous fait tenir & sa *bénédiction*, nous braverons toujours le cri de la conscience, le mépris de nos concitoyens, la haine publique.....Oui, c'est un parti pris. Qu'importent nos serments, & notre lettre au parlement séant à Troyes, & celle à nos chers & bons freres du Châtelet ? Ils ont pour eux l'honneur, ils jouissent de la considération des honnêtes gens; *bagatelles*, mon cher Grassot ! nous aurons sans cela du pouvoir ; nous jugerons qui il appartiendra en premier & dernier ressort ; & malheur à qui ne respectera pas le grand-bailliage &

le petit, ci-devant, lieutenant-général, & les autres grands officiers du siége.

M. GRASSOT.

Vous raisonnez comme il vous plaît, M. le grand-bailli; votre part est la plus forte, en qualité de *cheville-ouvriere* * & de favori du garde des sceaux; mais moi je n'ai qu'une petite portion, & cela me fâche beaucoup. N'est-il pas injuste que, buvant tous dans la même coupe d'opprobre, les récompenses soient inégales? En vérité, j'ai presque envie de *protester* : cela pourroit désarmer quelques-uns de mes créanciers, qui ont regret à la quittance générale qu'il m'a fallu extorquer, pour m'asseoir avec vous sur les lis; ils diront, peut-être, c'est un honnête homme » au fond; s'il a failli, *Errare humanum est*, c'est » qu'il n'a pu mieux faire; il lui falloit une grande » occasion pour se distinguer, & il ne l'a pas laissé » échapper: il nous doit encore; mais n'en parlons plus, » puisqu'il a protesté.

* *Nota*. Le Sr. Grassot oublie le titre énergique dont le public a gratifié le sieur Basset, celui de pistolet de poche du garde des sceaux.

M. BASSET.

Gardez-vous de faire cette folie. Au surplus, je sais à quoi m'en tenir. Vous ne protesterez, pas pour peu qu'il y ait à gagner avec nous. Je vois bien que vous êtes accoutumé à *vendre*; on a toujours du goût pour son premier métier: combien voulez-vous encore pour continuer à honorer le tribunal de votre présence?

M. GRASSOT.

Le prix de ma charge est 15,000 liv. en sus.

M. BASSET, (*ironiquement*).

M. le magistrat, mettez la main sur la conscience. Ne pouvez-vous rien rabattre? est-ce là votre dernier mot?

M. GRASSOT, (*avec humeur*).

Je n'en retrancherois pas une obole.

M. BASSET.

J'en écrirai en cour. Chut, voici plusieurs confreres.

SCENE IIe.

Acteurs précédents. MM. DE LEUILLON, PERRET & VARENARD.

M. DE LEUILLON.

BON JOUR, M. le grand-bailli. Que tenez-vous là, petit badin ? Je gage que ce sont quelques bonbons que M. le garde des sceaux vous envoie, & dont vous nous ferez part ; car vous savez quel est notre marché. De l'argent, mon ami, ou nous vous laissons chargé du grand-bailliage & de ses accessoires ; vous porterez le fardeau tout seul, & vous sortirez d'affaire comme vous pourrez.

M. PERRET.

Je suis de cet avis ; mon beau-pere a raison. J'ai fait des économies étant garçon ; j'ai vieilli dans le célibat autant qu'il m'a été possible ; je suis doyen du tribunal ; mais je me suis marié, & mon mariage m'a coûté beaucoup ; on gagne ici fort peu en jugeant ; le métier ne vaut rien du tout ; voici une bonne *aubaine*, il faut en profiter, nous n'en aurons jamais une pareille. Quant à moi, Messieurs, je me contente de 1000 louis ; j'aurai de quoi satisfaire les fantaisies de ma petite femme ; la jolie friponne ! On diroit qu'elle n'est pas la fille de M. de Leuillon ; bien des gens croient qu'elle est la mienne ; cela est si jeune ! je la traite en conséquence ; je l'aime comme un pere, & puis c'est tout ; chaque chose a son temps ; j'ai été un *vaillant* autrefois, & par-dessus cela un petit-maître.

M. BASSET.

Il ne vous manquoit que de devenir grand-bailli pour être un homme parfait.

M. VARENARD.

Je pense ainsi, M. le grand-bailli, qu'il n'y a point de titre qui l'emporte sur celui-là ; j'ai été conseiller en la sénéchaussée & siége présidial ; *je suis mieux que cela*, je suis à présent officier en grand-bailliage ; je puis me

faire respecter de Lyon à Mâcon, *& vice versâ.* Qu'un maraud de *pontonier* s'avise de me refuser le passage lorsque sa barque sera pleine, il verra beau jeu ; j'en écrirai à M. de Scépaux ; & s'il ne me rend pas justice comme il faut, c'est-à-dire comme il me plaira, je prierai M. le grand-bailli d'en écrire deux mots à M. le garde des sceaux, qui en dira un mot à M. de Sens, qui en instruira Sa Majesté ; & le *coquin* de pontonier ira pour le moins aux galeres ; ce qui sera très-juste & très-conforme à la loi..... à la loi.....

M. GRASSOT.

Vous avez donc étudié les lois, M. Varenard?

M. VARENARD.

Apparemment, Monsieur. Est-ce qu'on peut être gradué, sans avoir appris par cœur le code & le digeste, & par conséquent sans être très-savant ? Serions-nous conseillers en ce siége, si nous n'étions pas des savants, des habiles gens, des gens de poids & d'un mérite si grand, que M. le garde des sceaux, qui s'y connoît bien, a fait de nous de grands-baillis ? ce qui est sans réplique.

M. DE LEUILLON.

J'admire M. Varenard, il est logicien aujourd'hui : il lui arrive rarement de raisonner ; mais, lorsqu'il raisonne, il s'en tire à merveille ; il est bon qu'il y ait, dans notre compagnie, quelqu'un qui sache en soutenir les prérogatives. La querelle de M. Varenard avec le *pontonier*, apprendra à MM. les Lyonnois à ne pas rire à nos dépens ; toute la France saura que ce pontonier, escorté de deux cavaliers de maréchaussée, a été traduit à la campagne de M. Varenard, qui étoit absent, pour lui faire des excuses, *dont & du tout* a été dressé procès-verbal. La forme, Messieurs, la forme est excellente en pareil cas ; on verra qu'on ne se moque pas impunément des grands-baillis : il faut, de temps en temps, des exemples pour intimider les railleurs. Nous aurons, peut-être, plus d'une occasion d'employer l'autorité souveraine dont nous sommes revêtus, & la protection que les ministres nous offrent : avec ces armes, nous

mettrons les téméraires à la raison. M. Grassot, on m'a dit que vous avez été insulté.

M. GRASSOT.

Bon ! ce ne sont que des plaisanteries dont je n'ai pas osé me fâcher, de peur de compromettre ma dignité.

M. PERRET.

On m'a cependant rapporté que cela avoit été sérieux on m'a parlé de nasardes, de croquignoles, de bâillements affectés & prodigués outre mesure. . . . .

M BASSET, (*vivement*).

Vous avez eu tort, M. Grassot, vous auriez dû prendre des informations, & savoir quelle étoit cette canaille insolente : j'aurois obtenu des lettres-de-cachet ; on auroit enfermé les délinquants. Ignorez-vous que les Bastilles sont au pouvoir de M. le garde des sceaux, & que je suis son favori ? . . . . . .

M. GRASSOT, (*tristement*).

On m'a dit qu'il falloit nous accoutumer à ces *politesses*, & que cela ne dureroit pas ; je prends patience.

M. PERRET.

Vraiment, cela est héroïque. Après tout, Messieurs, il faut bien nous attendre à être les martyrs de la révolution qui s'opere dans l'administration de la justice. Quels droits aurions-nous sans cela aux largesses qui sont le prix de notre obéissance ? Pourvu qu'on nous paye bien, nous souffrirons toutes ces avanies : ce qui est violent, passe vîte. . . . . . Quel est ce visage noir, ce conseiller à triste figure ? Quel œil hagard ! quel maintien gauche ! on le prendroit pour un *cartouche* déguisé en juge. Ah ! pardieu, c'est notre confrere Orset de la Tour.

(*Tous ensemble*).

C'est lui-même.

SCENE IIIe.

Les Acteurs précédents.

M. Orset de la Tour.

Je vous l'avois bien prédit, Messieurs, que le grand-bailliage ne tiendroit pas; vous vous êtes moqués de moi & de mes prédictions, en me disant que je n'avois d'un sorcier que la mine : voilà pourtant que tout le monde crie après nous; on assure que les ministres vont être renvoyés. Quand je vous disois qu'il falloit attendre, c'étoit l'avis de tous les gens sensés. Les rieurs ne sont pas pour nous, nous allons être bernés. Ne pouvant plus y tenir, j'ai quitté ma chaumiere & ma femme qui fait un tapage de tous les diables; elle me reproche de n'avoir pas su mettre à profit la circonstance pour améliorer ma petite fortune. Si j'avois reçu une somme honnête, je pourrois avoir un ordinaire passable; je ne serois pas réduit à la triste marmite qui contient à la fois le potage, le bouilli, les entrées & le dessert; je ne ferois pas à pied le voyage avec une piece de 12 sous dans la poche, pour venir figurer avec vous sur les rangs; il y a loin, Messieurs, de mon domaine de Haute-Rive, situé dans la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux en Bugey, pour me rendre à l'audience à Lyon où je parois quelquefois; sur mon honneur, je dépense en souliers dix fois plus que je ne gagne en épices. Lorsque les chemins sont mauvais, j'arrive souvent à jeun, crotté comme un barbet; personne ne se douteroit que je suis conseiller en grand-bailliage, j'ai plutôt l'air d'un coupeur de bourse; en vérité, je dois exciter votre pitié.

M. de Leuillon.

C'est le mot.

M. Basset.

Je pourvoirai à vos besoins, M. Orset; vous serez dorénavant chaussé, alimenté & transporté d'une maniere convenable; vous êtes un trembleur, un poltron,

prenez courage, les lettres que je vais communiquer à la compagnie dissiperont vos alarmes; les ministres sont en faveur plus que jamais; le grand-bailliage est assis sur des fondements inébranlables; j'en ai pour garant la parole de M. le garde des sceaux, & celle de M. de Montgalant, qui est bien au fait; lisez d'ailleurs les préambules de tous les arrêts du conseil; osez craindre, après cela, un événement que ces énergumenes de patriotes desirent en vain; j'en sais plus que tous les politiques de cafés, qui sement par-tout le désordre. Ah! si l'on me laissoit faire, ils seroient bientôt coffrés. Au reste, il y en a beaucoup de notés, j'ai des espions adroits qui les écoutent; dans peu, justice se fera, ils apprendront à vivre. . . . . .

M. GRASSOT.

Je voudrois qu'ils fussent tous en cage.

M. ORSET DE LA TOUR.

Il faudroit donc embastiller toutes les villes & les fauxbourgs du royaume, car le cri de proscription, contre notre établissement, est général.

M. DE LEUILLON.

Vous êtes extrême dans vos frayeurs comme dans vos expressions, M. de la Tour; le nombre des honnêtes gens n'est pas si grand que vous le supposez; je m'en rapporte à ces Messieurs; voyez combien de magistrats, tels que nous, dans plusieurs provinces, ont accepté, avec reconnoissance, la réforme imaginée par M. le garde des sceaux & son illustre compagnon de gloire: ces braves champions luttent contre l'opinion de l'Europe entiere; ils soutiennent le choc avec une noble & courageuse résistance: voilà comment on arrive à l'immortalité; n'entendez-vous pas publier leurs noms & les nôtres par l'une des deux trompettes de la renommée?

M. ORSET DE LA TOUR.

Il me semble, Messieurs, que je n'entends que celle qui est placée à l'endroit que la bienséance défend de nommer. . . . . Mais quelle est la troupe qui s'avance? elle paroît consternée; ces Messieurs ont appris, sans doute, quelque chose d'important; il faut les écouter. . . . .

SCENE IVe.

M. FAURE DE NONTALENT, MM. JACOB, CHIRAT, PONTHUS, GARDEL, CAMIER. *Acteurs précédents.*

M. BASSET.

MESSIEURS, ſoyez les bienvenus ! *quelles nouvelles apportez* ?

M. DE NONTALENT.

Les nouvelles que j'apporte ne ſont pas gaies : nous ſommes déteſtés & maudits ; M. Barou du Soleil eſt accompagné à Breſcou des vœux de tous les bons citoyens & des bénédictions du peuple ; ſi les parlements ſont rappelés, ſon triomphe eſt certain, & notre chute inévitable autant qu'elle ſera honteuſe. M. Rey, également perſécuté pour n'avoir pas voulu être des nôtres, oppoſe les ſuffrages de toute la ville, à l'arrêt qui le deſtitue de ſa place ; les hommages du public & la réclamation de tous les ordres le vengent aſſez. MM. Loyer & Rougnard ont leur part des juſtes éloges qu'on fait du patriotiſme généreux, du noble dévouement qui caractériſent les vrais magiſtrats, que Lyon s'honore d'avoir pour protecteurs & pour appuis, & dont la mémoire ſera chérie à jamais...

M. BASSET.

Quel diable de galimathias ! honneur, patrie, dévouement généreux ; il eſt bien ici queſtion de tout cela ; vous rêvez, M. de Nontalent.

M. DE LEUILLON.

Votre diſcours ſent la proteſtation, M. le grand-bailli criminel.

M. GRASSOT.

Bon, vous verrez qu'il finira par partager avec nous le gâteau. M. de Nontalent, vous faites l'enfant ; mais nous ne ſommes pas vos dupes.

M.

M. DE NONTALENT.

En vérité, Meſſieurs, je ſuis dans la plus affreuſe anxiété; il faudroit au moins que des motifs d'un grand poids.....

M. BASSET, (*en riant*).

Nous y voilà; vous en aurez, M. de Nontalent: la lettre que je vais lire en contient l'aſſurance; & vous, M. Gardel, vous dont les yeux mouillés de pleurs atteſtent le repentir, on voit bien que vous n'êtes, parmi nous, qu'un novice de quatre jours; vous n'êtes pas encore aſſez mûr pour participer aux grands événements; ſachez vous faire un front qui ne rougiſſe point; apprenez qu'avec ce ton de fermeté, que quelques mal-aviſés taxent d'impudence & d'effronterie, on ſurmonte les plus grands obſtacles; montrez-vous par-tout comme nous; fréquentez les ſpectacles, les promenades, faites votre cour aux jolies femmes; *tâchez* de leur prouver qu'un *bailli* peut être un homme aimable; ſi nous avons pour nous le beau ſexe, nous ſerons bien forts, c'eſt lui qui *fait l'opinion*, qui donne des lois à tous les hommes, & qui regne ſur l'univers, par le pouvoir des grâces & de la volupté.

M. GRASSOT.

C'eſt très-bien dit, M. Baſſet, vous parlez en amateur, en homme éclairé ſur ce point; il eſt vrai que votre *derriere* (1) a payé un peu cher les leçons que vous avez reçues; mais nous ſerions trop heureux d'acquérir, au même prix, les lumieres que vous avez.

M. GARDEL, (*en pleurant*).

Mon papa m'a forcé, Meſſieurs, de devenir bailli; c'eſt bien malgré moi, je vous le jure, que j'ai franchi

---

(1) Il eſt, depuis long-temps, très-notoire que M. Baſſet fut ſurpris par le mari d'une belle dame; elle l'avoit caché, grâce à ſa petite taille, ſous ſa table à toilette. Le mari armé de verges, força l'amant de ſortir de ſa cachette, & profitant de la poſture où il étoit, les gregues baſſes, il lui infligea fortement une correction, qui l'empêcha, pendant quinze jours, de *ſiéger* au conſeil ſupérieur.

le pas ; j'ai un pressentiment funeste ; ceci finira mal ; je suis inconsolable. Ah ! pourquoi faut-il qu'on fasse ce qu'on né voudroit pas faire ? Je voudrois être bien loin d'ici. Non, je sens que je ne serai jamais digne de vous ; mon cœur me dit qu'on ne doit point trahir ses serments ; si le bien public étoit l'objet des nouvelles lois, y auroit-il tant de mécontents ? Je lis avec attention les écrits que la réclamation universelle a dictés ; j'y trouve tant de de vérité, de force & de solidité, que j'ai honte d'être ce que je suis. Ah ! mon papa, mon papa, vous m'avez fait faire une grande sottise ; il n'y a que ma jeunesse & mon inexpérience qui puissent la faire excuser.

M. BASSET.

Votre foiblesse est sans égale, Monsieur ; elle passe les bornes ordinaires ; modérez les transports de cette douleur ridicule ; imitez-nous, vous ne pouvez choisir de meilleurs modeles. Messieurs, prenez vos places, vous allez entendre les dispositions de M. le garde-des-sceaux en notre faveur.

M. DE NONTALENT.

Plaise au ciel que ce ne soient pas ses dispositions *de derniere volonté* ! les legs qu'il peut nous faire, seroient caducs, & ce seroit grand dommage.

M. DE LEUILLON.

Ne vous a-t-on pas dit qu'il s'en falloit de beaucoup qu'il fût prêt à mourir de la mort des ministres ? Devriez-vous ajouter foi aux bruits populaires ? Il est utile plus que jamais. Il a si bien brouillé les choses, que le Roi perdroit sa couronne, s'il le renvoyoit. Vous voyez bien qu'il est impossible que nous cessions d'être grands-baillis ; notre constitution est liée essentiellement à celle de la monarchie. Ne rougissez-vous pas à votre âge, d'avoir peur des *revenants* ? Ceux qui sont morts, sont bien morts ; *& l'avare Acheron ne lâche point sa proie.*

M. DE NONTALENT.

Il l'a cependant lâchée en 1774 ; & ce fut un plus grand miracle que celui qui pourroit s'opérer.

M. Basset.

Nous perdons notre temps à diſcourir. Ecoutez, Meſſieurs ; cette lettre eſt de M. Montgalant : elle m'eſt adreſſée. (*Il lit*).

« Mgr. le garde-des-ſceaux, Monſieur, vous aime » plus que jamais. Soyez bien certain, vous & votre » tribunal, de la bienveillance & de la protection de M. » de Sens ; tous les deux ſont comblés des grâces de » leurs majeſtés. Leur crédit n'a plus de bornes ; & leur » influence puiſſante vivifiera, comme elle a fait juſ- » qu'à préſent, toutes les branches du gouvernement. » Les familles déſolées, les propriétaires de charges dé- » pouillés, les plaideurs ruinés par le retard de la juſ- » tice, tous les ordres crient un peu. Mais, enfin, il » y aura un terme à cela. Les états-généraux remercie- » ront, à genoux, Meſſeigneurs de Sens & Lamoignon ; » ils donneront la ſanction à votre établiſſement. Vous » ſerez réintégrés dans votre bonne *fame* & *renommée* ; » & avec les récompenſes pécuniaires que vous avez » reçues, & celles que vous toucherez encore, vous » aurez la gloire d'avoir contribué, les premiers, à la » ſalutaire révolution qui mettra pour toujours les peu- » ples ſous la dépendance des miniſtres & de MM. leurs » valets de chambre ; ce qui ſera, ſans contredit, pour » le plus grand bien du royaume. Je ſuis avec les ſen- » timents que vous méritez, &c. &c. ».

M. Basset.

Vous l'entendez, Meſſieurs ; cela n'annonce ni retraite, ni démiſſion, ni congé.

M. de Nontalent.

Ce M. Montgalant fait dorer la pilule.

M. Basset.

Voici ce que me mande M. le vice-chancelier lui-même. (*Il lit en renforçant la voix*).

« Mon cher petit Baſſet, je ſais ce que je vous dois ; » j'ai appris à vous eſtimer ce que vous valez, pendant » les conférences que nous avons eues enſemble ; vous » aviez déjà fait vos preuves ; mais vous avez ſurpaſſé

» l'opinion que j'avois conçue de vous. Le roi n'ou-
» bliera jamais les obligations qu'il vous a ; car je ne
» cesse de lui vanter vos services. Rassurez vos Mes-
» sieurs ; dites-leur de ma part qu'ils seront toujours
» très-distingués des officiers des autres grands-bailliа-
» ges, auxquels ils ont donné l'exemple. Celui de Bourg-
» en-Bresse vient de se signaler par un acte de vigueur
» contre le parlement de Dijon. Ecoutez, avec atten-
» tion, ce que M. Rambaud, avocat du roi, vous
» communiquera ; je l'ai chargé d'une commission im-
» portante, & vous le seconderez avec le zele que je
» vous connois.

» L'abbé M...... est parti cette nuit déguisé en cour-
» rier ; il est chargé de vous remettre les sommes que
» vous demandez, par forme de supplément pour MM.
» vos confreres. M. de Sens les trouve *un peu chers* ;
» mais peu importe, j'en ai besoin, je les paye en con-
» séquence. Vous traiterez avec eux ; qu'ils ne s'avisent
» pas de faire encore les récalcitrants, je les enverrois
» à Brescou, ou aux îles Sainte-Marguerite. Le lieute-
» nant de police de votre ville & le procureur du roi,
» savent ce qu'il en coûte, lorsqu'on me résiste. Quand
» à votre M. Loyer, il faudra s'en passer, puisqu'il est
» intraitable ; ces honnêtes gens ne sont bons à rien :
» à la premiere occasion, je tâcherai de le punir d'une
» maniere ou d'autre.

» Dénoncez-moi tous ces *mutins* qui ont l'audace
» de me blâmer publiquement, & qui soupirent après
» ma retraite & celle de M. de Sens ; je les logerai à
» la Bastille, ou ailleurs, il y a encore de la place.
» Veillez sur-tout les *avocats* : on m'a rapporté que
» plusieurs n'alloient pas de bon cœur à l'audience ;
» que quelques-uns se permettoient des déclamations
» indécentes contre les édits du 8 mai dernier, & l'ins-
» titution des grands-bailliages. On ajoute que les *pro-*
» *cureurs* ont fait circuler un tarif qui prouve quelques
» petites extorsions de votre part, quelques exactions
» que vous commettez peut-être par *inadvertance*, &
» que le procureur-général en est instruit ; c'est une
» misere à laquelle il ne faut pas prendre garde : il en
» est de cela comme des arrêtés des parlements, qui

» vous qualifient un peu *durement* ; on les brûle, & » il n'en est plus question. Encore une fois, de la fer- » meté, & tout ira bien. Ne croyez point à ma re- » traite ; je suis en faveur plus que jamais, & M. de » Sens aussi : nous nous moquons de nos ennemis, quels » qu'en soient le nombre & la qualité ; & quand même » il arriveroit que nous nous retirerions, vous serez » toujours nos amis, nos enfants chéris ; vous serez » maintenus en grand-bailliage ou autrement : dans » tous les cas, vous aurez pour vous consoler, l'ar- » gent que vous aurez reçu, & que vous ne ren- » drez pas. Je suis votre très-affectionné,

DE LAMOIGNON.

Eh ! bien, Messieurs, peut-on écrire d'une maniere plus obligeante, & dans un style plus clair ?

M. PERRET, (*avec vivacité*).

M. le grand-bailli, avez-vous reçu l'argent ?

M. BASSET, (*un peu embarrassé*).

Oui, Monsieur ; . . . . . . les parts sont faites ; chacun aura son lot ; . . . . . . vous serez tous contents. . . . . .

M. GRASSOT.

Nous y comptons assurément.

M. DE NONTALENT, (*avec l'air de la réflexion*).

Messieurs, je soutiens que les ministres sont voisins de leur chute. La lettre que M. Basset vient de lire, finit d'une façon singuliere. . . . . . . La tournure des expressions semble laisser de l'incertitude. . . . . . . Il y a là du louche. . . . . Je me défie de l'amitié qu'on nous offre, *en cas de retraite*. . . . . . Je ne sais ; mais. . . . . .

M. ORSET DE LA TOUR.

Je suis de cet avis.

M. JACOB.

Moi de même.

M. CAMIER.

Moi de même.

M. Ponthus *& tous les autres.*

Nous de même.

M. Varinard.

Pour moi, Meſſieurs, je n'y comprends rien; *voilà ma façon de penſer.*

M. Gardel, (*en pleurant*).

Ah ! mon dieu, mon dieu, ſeroit-il poſſible ?.....

M. Basset.

Ne voilà-t-il pas vos frayeurs qui renaiſſent ? Cela eſt fatigant ; il n'y a pas moyen de concourir à une grande entrepriſe avec tant de foibleſſe.

M. Berger, (*avec le ton anodin & dévôt qui lui eſt familier*).

Meſſieurs, il faut implorer le très-Haut dans toutes les occaſions ; ma chere mere me l'a ſouvent recommandé ; on obtient tout avec l'aſſiſtance des ſaints. J'ai fait un vœu à Notre-Dame *de Fourviere.* C'eſt aujourd'hui ſamedi, je cours à l'office : je vais prier pour la conſervation du grand-bailliage. Adieu. (*Il ſort*).

M. Basset.

Laiſſons aller ce pauvre d'eſprit, Meſſieurs ; occupons-nous d'objets plus ſérieux.

M. de Leuillon.

Meſſieurs, il eſt certain que les miniſtres tiendront au moins juſqu'aux états-généraux ; leur préſence y eſt indiſpenſable ; ce ſont des hommes pleins de reſſources & d'idées neuves & lumineuſes ; ils ſont adroits, ſubtils, fins politiques ; leur parti eſt conſidérable ; les princes les ſoutiennent ; ils ont la confiance du roi ; la nation ne peut ſortir de la criſe où elle eſt, ſans le ſecours de leurs lumieres ; ils ont trop entrepris pour qu'on ne les laiſſe pas achever : ce qui eſt fait eſt fait ; le grand coup eſt porté : ſi l'on ne veut pas de nous comme *grands-bailliagers*, on nous fera *membres* de cours ſouveraines. Nous ne pouvons que gagner à la métamorphoſe ; pluſieurs lettres confirment ce que j'avance.......

M. BASSET.

C'eſt ainſi qu'on raiſonne, quand on connoît, comme M. de Leuillon, les choſes & les hommes ; cela s'appelle partir d'un principe, & tirer de juſtes conſéquences, des conſéquences infaillibles. . . . . Je voudrois bien trouver quelque expédient pour calmer les eſprits que la rigueur du miniſtre, à l'égard de M. Barou, agite ſingulierement ; je ne ſais quels brouillons ont divulgué que nous avions excité contre lui le garde-des-ſceaux, & provoqué ſa détention ; cela eſt affreux. Qui a pu trahir les ſecrets de la compagnie ? . . . . .

M. PERRET.

Bon. Il n'y a qu'à laiſſer dire tout ce qu'on voudra. Que nous fait l'opinion publique ?

M. DE LEUILLON.

Il me vient une idée ; attendez, ... excellente . . . . .

M. BASSET.

Quelle eſt-elle ? . . . . .

M. DE LEUILLON.

Connoîtriez-vous quelqu'un de ces apologiſtes à tant la feuille ; quelqu'un de ces auteurs à qui la faim ôte les ſcrupules, & qui, pour un peu d'argent, mentent ſans pudeur ?

M. BASSET.

Non. Qu'en voulez-vous faire ?

M. DE LEUILLON.

Ah ! parbleu, les miniſtres ont rencontré un Linguet qui s'eſt vendu corps & ame pour vanter leurs opérations ; qui a interprété les édits du 8 mai, on ne peut plus *favorablement* ; qui a diffamé les cours ſouveraines pour ſatisfaire ſon propre reſſentiment ; qui a voulu démontrer que les lettres-de-cachet étoient très-bien imaginées, après en avoir fait l'épreuve à la Baſtille ; qui, s'il avoit pu, auroit affirmé que la cour pléniere étoit le rempart de la liberté des François, & qui a

fini par conſeiller une banqueroute à l'Etat, pour ranímer le crédit & rétablir les finances ; lui, Linguet, qui a joui, comme avocat, de la plus haute réputation ; lui, qui doit être à l'abri de la tentation honteuſe de gagner de l'argent par des apologies de ce genre ; & nous ne trouverions pas un *affamé*, qui, moyennant ſalaire compétant, nous rendît un petit ſervice, en compoſant un petit écrit bien faux, bien calomnieux !

M. BASSET.

Contre qui, s'il vous plaît ?

M. DE LEUILLON.

Contre M. Barou, puiſqu'il faut vous le dire ; & pendant qu'il eſt à Breſcou, on pourroit le travailler ici. Une plume payée pour être éloquente, entreprendroit de nous peindre en vrais patriotes, qui n'ont cherché qu'à procurer à cette ville un tribunal qui épargnât les frais & les lenteurs de la juſtice. On tâcheroit de perſuader que la crainte de dépendre d'un grand-bailliage, qu'on parloit d'établir à Mâcon, nous a fait accepter ce que nous avions la ferme intention de refuſer ; on affecteroit de nous plaindre d'avoir été invités à cette acceptation par M. Barou lui-même ; on ſoutiendroit que nous ſommes en état de prouver qu'il nous a excités *ouvertement*, dans nos aſſemblées particulieres, à ſeconder les vues du garde-des-ſceaux ; & qu'il ne nous a abandonnés que lorſqu'il a été conſeillé de ſe comporter de maniere à ſe ménager le parlement, en cas de retour, ou à pouvoir, ſans obſtacle, s'élever ſur nos ruines, ſi l'on érigeoit à Lyon un tribunal ſouverain, dont l'une des premieres places ſeroit évidemment le prix de ſes manœuvres ; on chargeroit le tableau de beaucoup d'épithetes injurieuſes, & de déclamations outrageantes ; je vous garantis qu'on rameneroit les eſprits : on diroit qu'il eſt heureux que les meſures de Barou aient été rompues par le garde-des-ſceaux, qui l'a forcé de s'expliquer, & qu'il ne lui eſt arrivé que ce qu'il mérite ; on paſſeroit du vif intérêt qu'il inſpire à un ſentiment oppoſé ; & ſi nous n'étions pas entieremant juſtifiés à ſes dépens, on conviendroit du moins que la fatalité des circonſtances nous a fait faire

une démarche innocente dans ſon principe, & dont les conſéquences ne pouvoient pas aiſément ſe prévoir.....

Toute la compagnie dit : *Bravo, braviſſime*, M. de Leuillon ; à merveille ; on ne peut mieux.

M. BASSET.

Vive M de Leuillon, pour imaginer les noirceurs ! Celle-ci nous ſeroit infiniment utile; je n'apperçois qu'une difficulté : où, diable, trouver le miſérable écrivaſſier, qui voulût ſe charger de cette iniquité, & qui pût s'en tirer paſſablement ? Il n'y auroit, tout au plus, que le chirurgien *Bruni*, votre *factotum* & votre Baſile ; mais je doute qu'il s'en acquittât comme il convient. A l'inventeur du projet devroit appartenir auſſi le ſuccès de l'exécution : laiſſez-vous tenter par ce double laurier, M. de Leuillon.

M. DE LEUILLON.

Je ſuis confus de cet éloge, & ſur-tout de l'opinion que vous avez de mes talents ; je n'écris jamais, je ne ſais pas écrire..... Mais j'ai prévu votre embarras ; j'ai voulu vous preſſentir ſur ce petit tour de ma façon ; & puiſque vous l'approuvez ſi fort, en me propoſant de l'exécuter en grand, je vous dirai que je l'ai exécuté en petit....

M. BASSET.

Et comment cela, je vous prie ?

M. DE LEUILLON.

J'ai répandu & fait répandre ſourdement tout ce que je viens de vous dire ; & mon affidé Bruni ne m'a pas été inutile. Pour peu que vous & les *vôtres* me ſecondiez, dans 24 heures il n'y aura qu'un cri de proſcription contre M. Barou.

M. GRASSOT.

Vous avez raiſon ; rien ne court ſi vîte que la calomnie & le menſonge. Repoſez-vous ſur nous, mon confrère, vous ſerez ſecondé. . . . . . Quel eſt ce bruit ? La porte s'ouvre avec fracas ! Ce ſont les avocats du roi.

SCENE Ve.

MM. RAMBAUD ET MONTVIOL, (*entrent en ſe regardant avec l'air du courroûx & du dédain, & prennent leur place*).

M. MONTVIOL.

MESSIEURS, M. Rambaud veut tout l'honneur attaché à nos fonctions, parce qu'il eſt le premier; cependant je me flatte d'en ſavoir plus que lui : le fait eſt certain.

M. RAMBAUD, (*très-vivement*).

Meſſieurs, M. Montviol ne ſait ce qu'il dit, c'eſt à moi à requérir & conclure ; il ſied bien à un nouveau venu de me diſputer cette prérogative.

M. MONTVIOL.

Meſſieurs, mon réquiſitoire eſt bien fait ; Me *Muſſet*, qui n'eſt pas un ſot, l'a trouvé excellent ; il y a même un peu du ſien : c'eſt vous en dire aſſez.

M. RAMBAUD.

Meſſieurs, je parle *d'abondance*, & même fort abondamment ; ce que je vais vous dire eſt un *ex abrupto*, un impromptu ; je ſuis improviſateur en vers ainſi qu'en proſe, dans les boudoirs & à l'audience ; je vous promets du bon, du délicieux, la matiere eſt riche & des plus neuves. M. le garde des ſceaux doit vous avoir prévenus, qu'il m'avoit chargé d'une importante commiſſion ; je viens tout exprès pour la remplir, je m'en ſens tout-à-fait capable.

M. MONTVIOL.

Je ſuis, pour le moins, auſſi digne de votre attention, que M. Rambaud ; je ſais de quoi il s'agit ; j'ai travaillé toute la nuit avec les clercs de Me Muſſet ; je ne ſouffrirai point que le fils d'un homme anobli, parce

que la goutte l'a empêché de devenir échevin, l'emporte ici ſur moi; il n'eſt qu'écuyer, & moi je ſuis chevalier; vos regiſtres l'atteſtent, Meſſieurs, je ſuis qualifié ainſi.

M. RAMBAUD.

Qui? vous, chevalier! ſans doute comme l'étoit le couſin de madame la Reſſource, le marquis *de Brioché*.

M. MONTVIOL.

Il vous convient peu de faire le fier avec moi; M. l'écuyer, allez au château d'If rejoindre M. votre frere le banqueroutier, qui eſt écuyer auſſi.

M. RAMBAUD.

Petit grimaud de palais, tout vermoulu de l'étude, tout couvert de la pouſſiere des doſſiers.

M. MONTVIOL.

Petit orateur, bien vain, bien ſec, tout bouſſi d'impertinence & de fatuité.

M. RAMBAUD.

Plat courtiſan des beautés de couliſſes, paraſite de procureurs.

M. BASSET.

Inſolents tous les deux! Sortez, laiſſez-nous délibérer.

(*Ils ſortent, & MM. vont aux opinions*).

SCENE VIe.

(*MM. reprennent leurs places*).

M. BASSET.

QU'ON faſſe entrer M. Rambaud.

(*M. Rambaud entre, on apperçoit M. Montviol ſur le ſeuil de la porte*).

M. MONTVIOL (*à M. Rambaud, en s'éloignant*).

Nous nous verrons : je t'attends au bas de l'escalier....

M. RAMBAUD.

Je ne te crains gueres, pourvu que les clercs de *Musset* n'y soient pas.

M. BASSET.

Remettez-vous, Monsieur, nous allons vous entendre.

M. RAMBAUD, (*sortant une brochure in-12 de sa poche, prend sa place*).

Messieurs, nous dénonçons un de ces ouvrages infernaux que les gens qui prétendent aimer le vrai & l'utile, appellent céleste & divin. (*Il tousse*).

Vous vous doutez déjà qu'il s'agit du mémoire du sieur Bergasse, intitulé : *Observations sur un écrit du sieur de Beaumarchais*, avec cette épigraphe orgueilleuse, tirée du pseaume 116 : « *Loquebar in conspectu » regum de testimoniis tuis, & non confundebar* ». Et finissant par ces mots : *Voilà la tâche que je m'efforcerai de remplir.*

La publicité de cet écrit, l'enthousiasme qu'il inspire, & les lumieres qu'il répand, sont autant d'attentats punissables, puisqu'ils tendent à justifier les parlements que nous avons intérêt qu'on calomnie, & à hâter l'instant fatal de notre chute.

Nous ne parlerons point du style de ce dangereux écrivain, nous ne réussirions pas à en dire du mal ; mais il suffit de lire son ouvrage, pour appercevoir que cet auteur n'est pas de nos amis, ni celui de nos seigneurs les ministres ; & c'est ce qui a excité contre lui la censure de notre ministere.

Vous avez à vous venger & à venger Messeigneurs de Lamoignon & de Sens ; c'est à quoi vous devez réfléchir en cet instant. — Il faut un exemple éclatant.....

Le sieur Bergasse réfute avec hardiesse les calomnies que nous & les *nôtres* ne cessons de répandre contre les parlements, pour les rendre odieux à la nation & aux provinces, dont ils soutiennent la liberté & les

droits. — Il démontre, par des ſophiſmes adroits, que le vil motif que nous leur ſuppoſons dans leur refus d'enregiſtrer l'impôt territorial, eſt d'une fauſſeté évidente. « Puiſqu'ils avouent leur incompétence, dit-il, & qu'ils réclament les états généraux, ils n'ont donc aucune prétention à l'ariſtocratie, au partage de l'autorité royale ; & ſi cet impôt eſt adopté par la nation aſſemblée, comme il eſt néceſſaire qu'il le ſoit, les parlements y ſeront aſſujettis ainſi que tous les ordres de citoyens ». C'eſt avec de tels raiſonnements que l'auteur de l'écrit, que nous dénonçons à la cour, s'efforce de détruire les chimeres que nous avons intérêt d'accréditer.

Il oſe entreprendre de prouver que la réforme de la juſtice n'a été imaginée que pour en impoſer à la nation, & la diſtraire de l'objet principal ſur lequel on craignoit qu'elle ne fixât trop douloureuſement ſes regards ; la dilapidation des finances, l'impunité des déprédateurs, & l'abyme effrayant qu'il faut combler.

Il inſulte, preſque en face, à nos illuſtres & généreux protecteurs, par qui nous avons reçu de l'argent, & par-deſſus l'ampliation magnifique de nos pouvoirs, comme juges preſque ſouverains en matiere civile & criminelle.

Il pouſſe l'audace & le mépris de l'autorité miniſtérielle, juſqu'à dire à ſa majeſté qu'elle eſt indignement trompée par ceux que ſa confiance honore, & que ſa juſtice épargne pour notre bonheur & le maintien de cet auguſte tribunal.

Mais c'eſt ſur-tout contre les grands-bailliages que la malignité du ſieur Bergaſſe ſe déploie avec plus de fureur. Nous ne méritons, ſuivant lui, ni la confiance des peuples, ni la conſidération, ni le reſpect qui ſont dus aux vrais & légitimes dépoſitaires des lois. Il prétend que les miniſtres ont pu nous revêtir du terrible miniſtere d'expédier en bref la *juſtice*, qui ſe trouve effectivement, par ce moyen, très-rapprochée des *juſticiables*, mais qu'ils n'ont pu nous garantir de l'ignorance, de la prévention, de la crainte de déplaire aux hommes puiſſants, & ſur-tout nous départir, par des édits, les connoiſſances requiſes pour juger des matieres qui nous ſont étrangeres, telles que celles réſervées aux tribunaux d'exception & d'attribution.

Il ſuffit, ſans doute, Meſſieurs, de cet expoſé, pour mériter toute la rigueur que vous pouvez employer à réprimer de ſemblables excès; nous n'ajouterons qu'une réflexion à celles que vous avez déjà faites, c'eſt qu'il eſt important de nous ſignaler par quelque acte rigoureux, tel que ceux dont pluſieurs grands-bailliages ont fourni le modele.

Des arrêtés de parlements ont ſubi les flammes; nos chers & bons freres de Bourg-en-Breſſe ont rendu notoire à l'Europe entiere, par la voie de l'impreſſion, le jugement qu'ils ont prononcé contre le parlement de Dijon, qui les déclaroit infames & traîtres à la patrie, comme nous l'avons été. Nous devons, pour l'honneur de ce tribunal, pour le nôtre, s'il eſt poſſible, & ſurtout pour l'édification des gens de notre parti, nous diſtinguer, en ce jour, par un jugement qui remplira les vues de M. le garde des ſceaux, qui ſatisfera notre amour propre outragé, & fera ſentir notre influence dans les affaires publiques où nous ſommes appelés à jouer un rôle ſi brillant, & ſi digne de nous.

Ce conſidéré, nous requérons qu'un exemplaire de l'écrit du ſieur Bergaſſe, ci-deſſus déſigné, ſoit lacéré & brûlé par l'exécuteur de la haute-juſtice, au pied du grand eſcalier du palais, comme attentatoire à l'autorité des miniſtres, injurieux aux grands-bailliages, & tendant à ſoulever contre nous les eſprits les plus indifférents; en conſéquence, que défenſes ſoient faites à tout colporteur, imprimeur, de vendre & diſtribuer ledit écrit, & à toute perſonne de le lire, ſous peine d'amende & de punition corporelle, &c. &c. &c.

[*MM. les gens du roi ſe retirent. MM. vont aux opinions.*]

SCENE VIIe.

[*MM. reprennent leurs places, & font appeler le Greffier.*]

M. BASSET.

M. DE NONTALENT, vous venez d'entendre MM. les gens du roi; vous connoiſſez les intentions de M. de Lamoignon : les concluſions de M. Rambaud ſont juſtes; elles ſont appuyées par des raiſons invincibles : c'eſt à vous à prononcer, la matiere eſt de votre compétence.

M. DE NONTALENT, (*en ſe rengorgeant*).

Meſſieurs, je ſais quel eſt mon devoir, je vais vous ſatisfaire.

[*A peine il commence à prononcer, MM. Ballet & Lacour entrent précipitamment à la Chambre*].

SCENE VIIIe.

MM. BALLET ET LACOUR.

M. BALLET.

TOUT eſt perdu, Meſſieurs, les miniſtres ſont congédiés; cent lettres l'atteſtent; les parlements ſont rétablis; les choſes rentrent dans l'ordre accoutumé; nous ſommes flambés, c'eſt fait de nous.

M. LACOUR.

Rien n'eſt plus vrai : nos patrons nous ſont ravis; ils fuient honteuſement, chargés de la malédiction du

peuple, qui ſe venge par des ſupplices, ſur leurs ſimulacres, des maux dont on les accuſe.

(*Pendant ce récit, MM. les conſeillers s'agitent, quittent leurs places en tumulte; les uns baiſſent la tête, d'autres ſe frappent le front, pluſieurs s'écrient:* C'en eſt donc fait, le grand-bailliage n'eſt plus! *Un huiſſier apporte, à M. Baſſet, des lettres*).

M. BASSET, (*après avoir lu*).

La choſe n'eſt que trop certaine;...... je ne ſais où j'en ſuis. (*à l'huiſſier*). Soutenez-moi; rendez ce dernier ſervice à votre grand-bailli..... Hélas! Meſſieurs, je me ſuis trompé; je vous ai égarés;..... je vous en demande pardon: nous nous ſommes trop preſſés;....... il falloit attendre. O douleur! O regrets ſuperflus!.....

M. GARDEL, (*en colere*).

Eh bien! Meſſieurs, nous ne ferons donc plus les mignons du ſieur Lamoignon! Ah! je vais chanter pouille à mon papa. Ces peres croient toujours avoir raiſon, & que leurs enfants ne ſont que des bêtes. Et voilà ce qu'on gagne en les écoutant.

(*MM. s'écoulent triſtement par la porte qui s'ouvre à deux battants. M. Baſſet reſte ſeul*).

M. BASSET.

O rage! O fureur! ambition funeſte! vaines chimeres de grandeur! vous m'avez fait ſacrifier mes devoirs & l'honneur, mes confreres trop crédules, & des hommes reſpectés & chéris de leurs concitoyens. Dieu! qu'eſt-ce que je vois? Qu'eſt-ce que j'entends? Pour qui ces applaudiſſements, dont les voûtes du palais retentiſſent? Ciel! c'eſt Rey, ce ſont Loyer & Rougnard qui s'avancent. Quels cris d'alégreſſe, quels tranſports éclatent encore! Barou ſuit leurs pas; il triomphe. Sa voix tonnante m'atterre & me confond. Qu'il eſt grand, qu'il eſt ſublime, celui qui a ſouffert pour avoir été vertueux & patriote! Combien je ſuis humilié! Ah! je ſuccombe. Je ne puis réſiſter aux remords qui me

dévorent,

dévorent, aux tourments qui me déchirent. Fuyons ; quittons ces triſtes lieux. . . . . .

(*Il ſort éperdu, égaré, & rencontre M. Boulard de Gatelier ſur l'eſcalier*).

SCENE IXe & derniere.

M. BOULARD ET M. BASSET.

M. BOULARD.

EH bien ! mon petit Monſieur, vous êtes à préſent joli garçon. Quand je vous diſois que votre grand-bailliage ne tiendroit pas ! Il ne nous manquoit que cet événement, après la déconfiture de *Mermier.* C'eſt déjà trop d'être relaps ; il faut que vous ſoyez pénitent ; il convient de vous châtier une bonne fois, afin que vous ne faſſiez pas une troiſieme ſottiſe.

(*M. Boulard abuſe de l'avantage que lui donne l'énormité de ſa taille ſur l'exiguité de celle de M. ſon gendre. Il le ſaiſit d'un bras que l'âge n'a point encore affoibli ; & de l'autre, il met en évidence ce que la décence ne permet pas de déſigner, & y applique de grands coups d'étrivieres*).

M. BASSET (*ſous le fouet*).

Ah ! mon cher beau-pere ! aih ! aih ! je n'y retournerai plus, je vous le jure ; j'ai cru bien faire. Aih ! aih ! aih ! c'eſt aſſez ; . . . . . c'eſt aſſez. . . . . . Grâce ! .... grâce ! je ſerai plus ſage à l'avenir. . . . . .

M. BOULARD, (*ceſſant de frapper*).

Va, va, tu n'en es pas quitte, ma fille t'en réſerve autant pour ce ſoir.

39

DEPUIS, & le 4 octobre, la viſion de M. Baſſet, dans l'avant-derniere ſcene, s'eſt réaliſée ; la déclaration du roi, qui rappelle le parlement, & les autres cours du royaume, à leurs précédentes fonctions, a été publiée & enregiſtrée ; les citoyens de toutes les claſſes ont témoigné leur ſatisfaction, leur ſenſibilité, par les acclamations & les applaudiſſements que la préſence des magiſtrats qu'ils chériſſent a excités, & que le diſcours éloquent de M. Barou a mérités. Les conſeillers en grand-bailliage ont été ſifflés & hués, comme ils devoient s'y attendre. Cet événement prouve qu'il faut croire quelquefois aux revenants & aux viſions.